tions de douleur pour détourner les soupçons. » — Le curé reconnut qu'il avait pu avoir un certain attachement pour cette femme, mais toujours une inclination selon Dieu ; que jamais elle n'avait eu l'honneur d'être sa maîtresse, bien qu'il eût compris qu'elle l'aurait désiré. La femme lui répondit : « Je m'étais attachée à vous, c'est vrai, mais vous m'aimiez aussi avec passion. » Ells raconta que le curé lui avait promis, lorque la mort de son mari serait oubliée, de la rappeler auprès de lui à sa nouvelle résidence, de la reprendre à son service, en la faisant passer au besoin pour sa cousine. Elle donna aussi ce détail curieux sur le début de ses relations adultères : pendant que le curé D... cherchait à lui inspirer du dégoût pour son mari, il l'engageait à lui prodiguer des attentions pour détourner des soupçons, il lui donnait de l'argent pour qu'elle put lui offrir des friandises : « Va lui acheter une côtelette à cette bête, » lui disait-il.

La confrontation du curé D... avec sa complice fut fertile en incidents ; Molière y aurait puisé de nouveaux traits pour compléter le portrait de Tartufe. L'accusée dit au curé : « C'est vous qui êtes cause que je suis ici. » — *L'abbé D... :* « Malheureuse ! comment osez-vous dire cela ? Jésus-Christ... » — *L'accusée :* « Vous en parlez maintenant de Jésus-Christ ; vous n'y songiez pas le jour où vous m'avez jetée sur le canapé. » — *L'abbé :* « C'est faux ! je n'ai pas à me reprocher avec vous la moindre immodestie. Voyez dans quelle position vous avez mis un ministre de Dieu ! » (Il lui montre ses vêtements de prisonnier.) — *L'accusée :* « Ne parlez pas de Dieu ! Vous êtes indigne de porter la robe, après ce que vous m'avez fait faire de mon pauvre mari ; il n'était pas mauvais ; sans vous, je n'aurais jamais songé à le détruire. » — L'abbé se tournant vers le Christ : « Dieu est toujours mon maître et je l'adore ; il connaît mon innocence et ma pureté. » — *L'accusée :* « Innocent, vous !... Vous savez bien que c'est pour avoir suivi vos conseils que j'ai empoisonné mon mari. Vous m'aimiez, je vous aimais et vous vouliez m'emmener avec vous, je voulais vous suivre ; c'est ce qui nous a perdus !.... Vous niez parce que vous m'avez toujours dit qu'il fallait nier constamment, quelque preuve qu'on pût donner contre nous. Nous sommes coupables tous les deux ; la seule différence entre vous et moi, c'est que j'avoue mon crime et que vous le niez effrontément. » — *L'abbé :* « Je prie Dieu pour votre mari et pour vous, Madame. » — *L'accusée :* « Le jour où votre changement eut lieu, vous pleuriez vous me disiez « Ma pauvre Pau- « line : nous ne nous verrons plus ! » Je pleurais aussi : Si vous voulez être sincère, vous reconnaîtrez que tout cela est vrai. » — En sortant de cette confrontation, le curé D... dit au gendarme qui le reconduisait : « Pauvre femme, si je pouvais causer seul un instant avec elle, elle se rétracterait ; j'ai compris qu'elle m'aime toujours. » Le curé disait vrai : cette femme l'aimait toujours ; pour l'apitoyer sur ses souffrances, il poussait la nuit des gémissements qui se faisaient entendre jusque dans le quartier des femmes ; l'accusée se levait pour les écouter et se mettait à pleurer. Le curé parvint à faire parler à sa complice. Pour tâcher d'égarer la justice, il accusa un innocent de la mort du mari. Le jour de l'audience, la femme renouvela ses aveux ; elle donna les détails les plus précis sur la culpabilité du curé, puis à la fin des débats, elle demanda la parole et à la stupéfaction générale elle déclara qu'elle était seule coupable. L'avocat général, qui avait soutenu l'accusation, étant allé à la prison lui demander l'explication de ce revirement, elle répondit qu'elle avait voulu faire acquitter le curé, parce qu'elle l'aimait toujours. — Marie Broyer, pendant l'instruction, écrivait lettre sur lettre au juge d'instruction, pour disculper son amant d'un vol qui lui était reproché.

En général, le complice de la femme adultère, pour atténuer sa faute, s'efforce de rejeter sur elle la plus

grande part de responsabilité. Au contraire, il n'est pas rare de voir la femme, plus généreuse que l'homme, assumer contre toute vérité la responsabilité entière du crime et disculper son amant, pour le faire acquitter.

Le suicide du mari. — Pour se débarrasser de son mari, la femme adultère n'a pas toujours besoin de l'assassiner; elle le tue par le chagrin, plus lentement mais aussi sûrement que par le poison. Quand le mari est un résigné, il se laisse quelquefois mourir de douleur. Si la souffrance et l'indignation qu'il éprouve sont trop fortes, pour qu'il puisse les supporter, il se suicide. Sur le corps d'un ouvrier peintre trouvé noyé dans la Seine en août 1896, on trouva le billet suivant : « Je meurs du chagrin que me cause l'inconduite de ma femme. » — Un autre mari, avant de se donner la mort, écrivit à sa femme : « Tu le savais bien, je te l'ai toujours dit, j'ai honte, bien honte de ta conduite. » — Le nombre des maris qui se suicident en maudissant ou plutôt en aimant encore leur femme infidèle, est plus grand qu'on ne le croit, même parmi les ouvriers de Paris. En voici quelques exemples : un garcon boucher, âgé de trente-quatre ans, désolé de l'inconduite et du départ de sa femme, se jette dans la Seine; on trouve sur lui la lettre suivante : « Ma chère Jeanne, tu n'as pas su me comprendre, je t'avais pardonné, tu as voulu recommencer, je te souhaite du bonheur, mais tu t'en repentiras plus tard; ce sera trop tard. Adieu, adieu, celui qui t'aime et qui t'a toujours aimée. » Un autre ouvrier, désolé de l'inconduite de sa femme, se suicide en lui écrivant : « Puisque tu ne veux pas avoir une conduite raisonnable, et que tu me fais passer dans la maison pour ce que je ne suis pas, je préfère la mort. Embrasse bien pour moi ma petite Madeleine, que je ne reverrai jamais plus. J'ai bien pleuré en pensant à elle. Que va-t-elle devenir ? » — Un journalier

écrit : « Je me suicide à cause de l'infidélité de ma femme. Je prie mon frère d'avoir soin de ma fille et de lui servir de père. Je n'ai pas la force d'écrire plus longuement, la force me manque, car c'est dur pour un honnête homme d'en venir là; il faut s'armer de courage. » — Les ouvriers de Paris ont bien des défauts, mais ils ont aussi bien des qualités et notamment une délicatesse de sentiments et un souci de l'honneur très développés. On ne saurait croire combien il est parmi eux de bons maris, souffrant dans leur honneur de l'infidélité de leur femme, au point de se suicider. Sur grand nombre de procès-verbaux de suicide, je lis des conclusions semblables à celles-ci : « X... était un bon ouvrier; depuis quelque temps, il avait de fréquentes discussions avec sa femme, à qui il reprochait son inconduite ; comme il l'aimait beaucoup et qu'il était honteux de ses désordres, il avait déclaré qu'il se tuerait. » — « Chère petite femme adorée, écrit un autre mari malheureux, abandonné par sa femme, ces quelques lignes seront les dernières que tu recevras de moi, car je pars pour un voyage dont on ne revient jamais. Pense un peu à moi et du fond de la tombe je t'en remercierai. Adieu, ton mari qui n'a jamais cessé de t'aimer et qui t'embrasse pour la dernière fois. » — J'ai observé le cas d'un mari, qui, abandonné par sa femme, songe à s'asphyxier; pendant qu'il fait ses préparatifs, sa femme vient sonner, mais il n'ouvre pas, car il l'aime toujours et il craint s'il la revoit de lui pardonner ; en attendant la mort, il écrit pour l'engager à changer de conduite.

On a critiqué le caractère de *Jacques* de George Sand, qui se suicide pour laisser la place à un autre. Ce cas est évidemment très rare; cependant il se produit, je l'ai observé : un mari, père d'un enfant, s'est donné la mort, après avoir écrit à sa femme qu'il se tuait, parce qu'il ne pouvait se faire aimer et pour lui permettre de se marier avec un autre ; il terminait sa lettre en lui recommandant de bien élever son enfant.

Le désespoir du mari abandonné par sa femme peut le conduire à la folie. En voici un exemple : le nommé R... cultivateur honnête, laborieux, était marié à une femme qu'il aimait ardemment et qui l'abandonna pour suivre un amant. Son désespoir fut si grand, que son caractère changea ; il n'était plus le même, disaient de lui ses voisins et amis ; il cessa de travailler, il n'avait plus qu'une idée, qu'un seul sujet de conversation, l'infidélité de sa femme ; il pleurait à l'heure des repas et quittait la table sans pouvoir manger, lançant les assiettes en l'air. Sa surexcitation était extrême : « Je suis un homme perdu, disait-il, je suis un homme déshonoré. » Puis il passait d'une extrême loquacité à un mutisme prolongé ; on ne pouvait lui arracher une parole ; il restait silencieux, préoccupé, absorbé dans ses pensées. Peu à peu l'idée de se venger s'empara de son esprit ; ne pouvant exercer sa vengeance sur le jeune homme qui avait enlevé sa femme, il voulut se venger de son père en brûlant ses récoltes. Il fut traduit pour cet incendie devant la cour d'assises, mais le jury l'acquitta.

On sait que la folie dont fut atteint en 1826 le célèbre fondateur du positivisme, Auguste Comte, fut déterminée par des excès de travail et surtout par le chagrin que lui causa l'inconduite de sa femme, qui l'abandonna pour suivre un amant [1]. Tout dernièrement, un accusé qui avait voulu tuer sa femme m'avouait que le choc moral que lui avait causé la révélation de l'adultère de celle-ci lui avait troublé l'esprit ; en effet, il résultait de la procédure qu'à la suite de cet ébranlement il était tombé malade, ne mangeait plus, ne parlait plus, restait plongé dans un profond désespoir. La grande souffrance morale peut produire un affaiblissement mental.

La femme adultère, en abandonnant son mari et ses

(1) G. Dumas. *Revue philosophique*, 1898, p. 33.

enfants pour suivre un amant, ne se contente pas de les déshonorer ; elle vole son mari, elle vole ses enfants, elle dévalise la maison conjugale en emportant l'argent et même les meubles du logis. J'ai vu une femme abandonnant son mari et ses quatre filles emporter ses meubles et le lit qui servait aux enfants — une autre femme enlevant jusqu'aux couvertures du lit de ses enfants. Le mari, resté seul avec ceux-ci, s'efforce de surmonter la douleur et la honte qui l'étouffent, pour leur cacher l'inconduite de leur mère ; pour les consoler et se consoler, il redouble de tendresse et de dévoument envers ses enfants, mais souvent il succombe sous le poids de la tristesse et des dettes. Un mari désespéré écrit : « J'ai épousé en... la demoiselle... veuve en premières noces ; elle m'a quitté quatre fois en me laissant sans argent, avec des dettes. J'ai vendu des meubles pour les payer. Je veux en finir ; cela fait qu'elle sera veuve pour la seconde fois. » Un autre mari écrit : « Trompé, dupé par ma femme qui a tout emporté, ne pouvant remplir mes engagements, je me crois dans l'obligation de mettre un terme à ma vie. » — Le départ de la femme adultère entraîne souvent la ruine de la famille ; l'amant ne se contente pas toujours de satisfaire sa passion ; il pousse la femme à vider la caisse du mari, à emporter ses économies ; après avoir pris la femme, il ne se fait pas de scrupule de prendre l'argent du mari. Ce sont toutes ces causes réunies, la honte, la souffrance, la ruine, qui poussent un certain nombre de maris malheureux à se suicider. La présence des enfants qui restent avec eux ne suffit pas toujours pour les préserver du désespoir : un tailleur, âgé de trente-cinq ans, abandonné par sa femme, s'asphyxie après avoir écrit à ses deux enfants qui demeuraient avec lui : « Adieu, mes enfants, pardonnez-moi, mais je ne peux vivre séparé de votre mère. » — J'ai observé le cas d'un ouvrier, qui, abandonné par sa femme et privé de son enfant qu'elle avait emmené, fut trouvé mort, tenant entre ses

mains la photographie de son enfant. — Enfin, l'ouvrier que sa femme a quitté, attristé, découragé, perd souvent le goût du travail, il boit pour s'étourdir et tombe dans la misère. Un ouvrier imprimeur, que sa femme avait abandonné, ayant tenté dernièrement de s'asphyxier, fit la réponse suivante au commissaire de police qui l'interrogeait sur le motif de sa tentative : « Cet acte de désespoir est dû aux chagrins que m'a causés ma femme depuis mon mariage et aussi à la misère. »

Pour goûter le bonheur que lui promettait l'adultère, la femme a brisé le cœur de son mari, sacrifié l'honneur de ses enfants, mais lorsqu'elle croit tenir ce bonheur acheté par les larmes des siens, souvent cette joie lui échappe. Il arrive un jour où la femme qui a abandonné son mari est abandonnée à son tour par son amant, où celle qui a quitté le foyer où elle était honorée et aimée n'a plus de foyer, et elle doit alors choisir entre le suicide et les aventures, si son mari refuse de la reprendre. Elle lui écrit pour lui exprimer son remords, son désir de reprendre la vie commune ; si son mari ne répond pas, elle renouvelle ses prières, ses supplications et finit par se suicider de désespoir. J'ai observé dernièrement le cas d'une institutrice du sud-ouest, qui ayant abandonné son mari, brave entrepreneur de charpentes et deux jeunes enfants en bas âge pour suivre son amant à Paris, fut à son tour abandonnée et se tua dans un fiacre d'un coup de revolver.

La femme qui quitte son mari pour suivre son amant est souvent exposée à être abandonnée à son tour quand elle est plus âgée que l'amant ; dans ce cas encore, le suicide est assez souvent l'épilogue de l'adultère : « Ma femme m'a quitté le 28 janvier, dit un mari à un commissaire de police qui l'informait de son suicide ; elle me trompait avec un jeune homme, qui l'a à son tour abandonnée. Cela ne m'étonne pas qu'elle se soit empoisonnée, car elle avait

déjà essayé trois fois de mettre fin à ses jours avec du pétrole ou du phosphore. »

Un grand nombre d'autres femmes adultères ont une fin moins tragique ; elles finissent par la prostitution. Il n'y a que le premier adultère qui coûte. La femme s'arrête rarement à une première faute ; elle passe habituellement d'une première à une seconde, d'une seconde à une troisième et ainsi de suite ; de chute en chute, elle arrive vite à la prostitution. Parmi les femmes galantes inscrites à la police, il y a un assez grand nombre de femmes mariées.

Lorsque la femme adultère n'est point abandonnée par son amant, c'est elle qui lui cherche un remplaçant. L'adultère a ses désillusions comme le mariage et ces désillusions lui font désirer une revanche ; alors, désirant faire un meilleur choix et trouver enfin l'homme idéal qu'elle rêve, après avoir trompé le mari pour un amant, elle trompe l'amant pour un autre amant. Il est plus facile à une femme de n'avoir pas d'amant que de n'en avoir qu'un seul. Comme l'intempérant qui recherche l'ivresse de flacon en flacon, la femme adultère devient infidèle à l'amant pour rester fidèle à l'amour.

Un petit nombre de femmes adultères savent se préserver de la galanterie, mais elles rencontrent rarement le bonheur, qu'elles avaient espéré ; au lieu de trouver un amour plus généreux que celui de leur mari, elles tombent souvent sur un amour plus égoïste, plus soupçonneux et plus brutal. L'amant a peu d'estime et de confiance pour une femme qui a trompé son mari, il est jaloux et rend sa maîtresse malheureuse. J'ai observé des cas où la femme était si malheureuse qu'elle se suicidait.

Il n'est pas toujours facile à la femme adultère qui a quitté le foyer conjugal de rompre le lien qui lui est devenu odieux ; l'amant s'oppose à son départ, il dit qu'elle lui appartient, qu'elle n'a pas le droit de le quitter, il va jusqu'à la brutaliser et la menace même de la tuer. Alors, l'ex-

piation commence pour la femme adultère; sa liaison irrégulière devient un supplice, aggravé par le regret de l'honneur perdu, le dégoût d'elle-même et des autres.

Il y a quelques années, la cour d'assises des Alpes-Maritimes a jugé une jeune femme de vingt et un ans, qui ne pouvant briser ses relations avec un amant qui lui inspirait de l'aversion, finit, par s'en débarraser en le tuant d'un coup de couteau pendant qu'il dormait à ses côtés.

Il arrive aussi un moment où la femme qui a abandonné le foyer conjugal songe à celui qu'elle y a laissé. Le mari qui de près lui était indifférent et même haïssable, reprend du prestige vu de loin ; elle l'apprécie mieux depuis qu'elle l'a quitté, elle s'aperçoit même, à son grand étonnement, qu'elle ne le déteste plus. Je trouve dans les procès-verbaux de suicides classés au parquet de la Seine deux lettres écrites par deux femmes qui avaient quitté leurs maris et qui regrettaient leur faute au point de se donner la mort. La première, après avoir cherché à s'empoisonner, s'est aphyxiée en laissant les lignes suivantes : « Il est six heures, ma tête s'égare. J'y vois trouble. La mort est proche. Je l'ai toujours aimé. Depuis le divorce, je n'ai pas eu un seul jour heureux. » — L'autre jeune femme, qui avait quitté son mari, se tira un coup de pistolet après avoir écrit à sa mère : « Je vais mourir. Mieux vaut que je m'en aille plutôt que de tourner mal. Je t'assure que cela me fait beaucoup de peine de mourir ; je suis jeune et j'aurais pu, peut-être, être heureuse un jour. Mais c'est si triste de vivre toujours seule, sans amitié. Fais-moi enterrer près de mon père, je serai moins seule. Je t'envoie un gros baiser, le dernier. Pense quelquefois à moi, et quand tu auras le temps, viens m'apporter quelques fleurs sur ma tombe. Tu trouveras du désordre dans ma chambre, mais depuis quelque temps je n'avais plus goût à rien. »

L'adultère peut encore devenir un supplice, même lorsque la femme n'a pas quitté le foyer conjugal, si l'amant, dont elle a reconnu l'indignité, veut rester son maître. Ce maître est pour la femme infiniment plus dur, plus égoïste que le mari dont elle se plaignait ; il lui commande comme à une esclave, et par peur du scandale elle obéit ; elle qui croyait régner en souveraine sur un cœur généreux, se trouve courbée sous le joug le plus avilissant. Lasse de ce supplice [1], elle préfère quelquefois tout avouer à son mari, en disant : « Advienne que pourra ! je dirai ma faute, je l'expierai ; mon mari fera de moi ce qu'il voudra. Tout plutôt que ce supplice des relations continuées avec un être indigne ! »

Ces conséquences fréquentes de l'adultère, le suicide de la femme, la ruine de la famille, la misère, l'intempérance et la mort du mari, Flaubert les a résumées dans *Madame Bovary*. L'héroïne de ce roman commence par l'adultère et finit par le suicide, elle entraîne son mari dans la misère et l'alcoolisme. Lors du procès correctionnel qui fut intenté au romancier, l'avocat impérial crut trouver un délit d'offense à la morale dans la scène du suicide de Mme Bovary. Je ne partage pas son avis ; cette fin du roman renferme, au contraire, une leçon de moralité, parce que c'est une peinture exacte de la réalité, elle résume les désillusions, les amertumes et la fin de la femme adultère.

(1) On sait que cette situation a été portée sur la scène par E. de Girardin et A. Dumas fils sous le titre : *Le supplice d'une femme*.